

# Règlement et fonctionnement du calendrier des compétitions

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton est garante de l'organisation du calendrier sportif du badminton en Nouvelle-Aquitaine, c'est elle qui assure la cohérence des compétitions durant la saison sportive.

Ce document vient préciser les règles de fonctionnement.

## *Echelonnement*

L'échelonnement pour le placement des compétitions est le suivant :

- Positionnement des compétitions fédérales dans un premier temps
- Puis positionnement des compétitions régionales
- Puis positionnement des compétitions départementales
- Puis positionnement des compétitions dites locales (clubs).

## *Championnats régionaux et compétitions régionales*

Lorsqu'un club demande le positionnement d'une compétition en même temps qu'une compétition régionale, la ligue n'autorisera cette compétition qu'aux conditions suivantes :

- Distance de 100 kms minimum
- Catégorie différente ou niveau différent

## *Championnats départementaux*

Pour des raisons pratiques et d'harmonisation, la Ligue Nouvelle-Aquitaine proposera des dates pour les championnats départementaux, le fonctionnement sera le suivant :

- Proposition d'une date pour tous les championnats départementaux, soit un total de 3 dates. La proposition des dates se fera au plus tard durant le mois de juin de la saison n-1.
- Les dates validées seront bloquées sur le calendrier régional.
- Dans le cas où un comité souhaite se positionner sur une date non proposée ou s'il change de date en cours de saison, les règles de protection ne s'appliqueront pas et le comité sera soumis aux règles de fonctionnement des clubs.

### Positionnement des compétitions

- Une compétition concernant un même public pourra se positionner en même temps qu'une compétition **régionale** si, et seulement si :
  - L'accord de la ligue est donné à la suite d'une demande écrite par mail à [calendrier@lnaqbad.fr](mailto:calendrier@lnaqbad.fr) ;
  - La compétition ne concerne pas directement le même public ou le même niveau, exemple : possibilité de faire une étape TRJ et un tournoi pour les jeunes non-compétiteurs ;
  - La compétition est distante de plus de 100 kms du lieu de compétition de la compétition régionale. *La distance sera calculée via l'outil google maps en utilisant le trajet le plus court proposé au moment du traitement de la demande.*

L'accord sera donné si le public, la catégorie ou le niveau sont différents (ex : P-D vs R-N).

Une compétition par équipe sera considérée étant similaire à une compétition individuelle.

- Une compétition concernant un même public pourra se positionner en même temps qu'une compétition **départementale** si, et seulement si :
  - L'accord de la ligue est donné à la suite d'une demande écrite par mail à [calendrier@lnaqbad.fr](mailto:calendrier@lnaqbad.fr). Pour cet accord, la ligue sollicitera le comité départemental qui disposera de 14 jours pour répondre à la sollicitation.
  - La compétition ne concerne pas directement le même public ;
  - La compétition est distante de plus de 100kms du lieu de compétition de la compétition départementale. *La distance sera calculée via l'outil google maps en utilisant le trajet le plus court proposé au moment du traitement de la demande.*

Une compétition par équipe sera considérée étant similaire à une compétition individuelle.

- Les tournois dits locaux devront respecter les règles suivantes :
  - Demande de positionnement sur le calendrier régional via un formulaire en ligne.

Une validation sera nécessaire pour l'intégration au calendrier.

Le tournoi ne sera pas autorisé via poona sans validation de l'intégration au calendrier régional.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, une réponse sera apportée, dans la mesure du possible, par mail sous 10 jours.

La priorisation se fera de manière chronologique.

- Jusqu'au 31 octobre, un même club pourra demander 2 dates pour des compétitions dites privées pour les catégories adultes ou vétérans. Sont comprises les compétitions adultes, vétérans ou mélangeant un des deux publics.

Les compétitions jeunes ou handibad ne sont pas soumises à cette règle. Une compétition ouverte aux jeunes et un autre public entrera dans le décompte.

- A partir du 01<sup>er</sup> novembre, un même club pourra demander une troisième date pour une compétition dite privée pour les catégories adultes ou vétérans.
- Si un club a reçu la validation pour la réception d'une compétition fédérale (départementale, régionale ou nationale), alors il pourra bénéficier d'une dérogation pour organiser une 4eme compétition pour les catégories adultes et vétérans. La demande pour cette 4eme compétition devra être faite à partir du 01<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

Une compétition fédérale, régionale ou départementale n'entre pas dans les 2 compétitions dites privées.

Pour les compétitions se déroulant en semaine, actuellement, le RGC laisse la liberté à la ligue de donner des dérogations pour dépasser les horaires de fin de compétition (21h ou 19h. Pour le moment, la liberté est donnée aux clubs pour les organisations. La Ligue se réserve le droit de modifier ce règlement en cas d'abus sur ce type de compétitions.

Un club ne pourra pas organiser de compétition si une compétition est déjà prévue à moins de **50kms** pour le même public, le même niveau ou la même catégorie. **La distance sera calculée via l'outil google maps en utilisant le trajet le plus court proposé au moment du traitement de la demande.**

**Une compétition organisée sur 1 seule journée ne bloquera pas le week-end, la ligue pourra valider une autre compétition en même temps sans respecter la règle de distance.**

#### *Cas spécifique à Bordeaux :*

*La densité de joueurs sur Bordeaux permet une adaptation des règles, le traitement pour les compétitions situées dans un rayon de 20kms autour de Bordeaux sera faite de manière humaine en prenant en compte les spécificités des compétitions.*

- La date de demande sera la règle pour la priorité de positionnement.
- Toutes les compétitions doivent faire l'objet de 2 demandes :
  - Demande via un google form pour l'intégration au calendrier régional. Ce google form demandera plusieurs informations : [Formulaire positionnement](#)
    - Date de la compétition
    - Organisateur
    - Public cible
    - Niveau de la compétition (P, D, R, N ou côte)
    - Catégorie
    - JA licencié dans le club ou JA référent du club

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton  
Maison Régionale des Sports  
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE  
05.56.51.55.43 - [contact@lnaqbad.fr](mailto:contact@lnaqbad.fr)  
SIRET – 34302263800047

#### ▪ Remarques diverses

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, une réponse sera apportée, dans la mesure du possible, par mail sous 10 jours.

- Demande via poona pour l'autorisation fédérale, la proposition de date sur poona doit se faire 90 jours avant la manifestation : <https://poona.ffbad.org/>

Mail de contact : [calendrier@lnaqbad.fr](mailto:calendrier@lnaqbad.fr)

### *Calendrier*

La Ligue affichera le calendrier à jour sur son site internet.

Ce calendrier sera réactualisé tous les 10 jours dans la mesure du possible.

### *Juge-arbitrage*

- Clubs de plus de 60 licenciés

Les clubs de plus de 60 licenciés voulant organiser un tournoi officiel devront avoir un JA licencié dans le club.

Un club de + de 60 licenciés n'ayant pas de JA licencié dans le club ne pourra pas organiser de compétition dite "normale", cependant, il pourra organiser des rencontres promobad avec un GEO.

- Clubs de moins de 60 licenciés

Les clubs de moins de 60 licenciés pourront ne pas avoir de JA licencié dans le club mais ils devront définir un JA référent du club.

En l'absence de JA licencié dans le club mais avec un JA référent, ces clubs (-60 licenciés) pourront organiser des compétitions ouvertes aux joueurs R4 maximum.

En l'absence de JA référent, le club ne pourra pas organiser de compétition dite "normale", cependant, il pourra organiser des rencontres promobad avec un GEO

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton